



Faute du Notaire

Par Saly

Bonjour, j'étais gérante d'une SARL lors de la liquidation judiciaire mon notaire a omis de déclarer mon prêt immobilier dans la déclaration des dettes. alors que mon commerce et mon habitation était dans son office.

Ç a c'était en 2007 . l'assurance du notaire a réglé la dette à la banque et s'est retrouvé contre moi mais en 2013 n'y avait t'il pas là un délais de forclusion ? La dette avait été prorogée par la banque à l'assurance en question mais il y a eut plus de 2 ans entre ces 2 actions.

Je sais ç a date mais je suis Aujourd'hui chez huissier avec saisie sur salaire et la dette augmente car les intérêts sont exorbitants. aujourd'hui je suis pour couronner le tout malade je devais m'arrêter de travailler mais Impos pas avec ça je vais tout perdre. ça m'est déjà arrivé une fois. que faire ? Merci infiniment pour votre réponse